



Direction de l'Éducation et des lycées

2023/10/00464

A R R E T E

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

- VU le Code général des collectivités Territoriales
- VU le Code de l'Éducation,
- VU la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,
- VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
- VU le décret n°2006-753 du 29 juin 2006 relatif au prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public
- VU l'arrêté n°2023/08/00307 du 31 août 2023 portant délégation de signature
- VU la délibération de la Commission permanente du Conseil Régional n°CP-2022-06/15-120-6871 du 30 juin 2022, relative à la fixation des tarifs de restauration et d'hébergement des EPLE,

- VU la proposition faite par le Conseil d'Administration du TLPU038 LYCEE GUSTAVE JAUME

ARRÊTE

- Article 1^{er}** : Les tarifs de restauration et d'hébergement du TLPU038 LYCEE GUSTAVE JAUME, pour l'année 2024 sont fixés selon le tableau ci-joint.
- Article 2** : Monsieur le directeur général des services, Monsieur le Payeur Régional, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.
- Article 3** : Le présent arrêté sera affiché et publié au recueil des actes administratifs de la Région.

Fait à Lyon, le 10 novembre 2023

Pour le Président et par délégation

La Responsable du Service
Cadre de vie lycéenne

TARIFS DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT 2024

Code Région et nom de l'établissement :

TLPU038 LYCEE GUSTAVE JAUME

CATEGORIES	TARIFS 2024	AUGMENTATION %
Tarif ticket élèves	4,60	4,50 %
FORFAIT DP 4 JOURS	415,00	3,90 %
FORFAIT INTERNAT 5 JOURS	1 436,00	4,40 %
Personnels territoriaux	3,50	2,90 %
Catégorie A	5,20	4,00 %
Catégorie B	4,50	2,30 %
Catégorie C	3,50	2,90 %
Repas exceptionnel extérieur	11,00	10,00 %
DP 4 JOURS COLLEGE	415,00	3,90 %
Repas exceptionnel 1	13,00	8,30 %
Repas exceptionnel 2	17,00	6,30 %
Repas exceptionnel 3	22,00	4,80 %
Tarif ticket élèves collège	3,80	2,70%